

THE IFA's

# Wealth Gram

LA TRIBUNE MENSUELLE  
DES MEMBRES DU GSCGI

wealthgram@gscgi.ch  
www.gscgi.ch

Vol. II  
N° 14 - Mars 2013



## QUAND L'ÉTHIQUE REJOINT... ...LA RENTABILITÉ



## EDITORIAL

### Agir! ...par Marc. R. Studer, Lobbyiste accrédité à Berne du "Le Lobby des Citoyens"

Cela fait plusieurs années maintenant que, citoyen, je vois notre pays régresser et abandonner peu à peu les valeurs et les symboles qui faisaient notre fierté, et ce dans une indifférence totale, justifiée par le seul fait que c'est bien pire ailleurs.

Cela fait des années que consommateur, usager, automobiliste, parent, contribuable, je ne peux plus me fier à un service public qui ne l'est plus et à des institutions sensées me protéger et me faciliter la vie. Par contre, j'ai pris conscience de ma responsabilité nouvelle en tant que payeur de dernier ressort de toutes les erreurs commises par des gens peu scrupuleux, jamais inquiétés, ou des gouvernements peu éclairés. Electeur, je continue de me faire balader par ceux qui s'étaient pourtant engagés à me défendre, ce qui m'enlève mes dernières velléités de me mobiliser encore.

Cela fait donc des années que je peste, que je fulmine, que je me demande **MAIS QUAND VA-T-ON** enfin réagir, comprenez quand est-ce que **L'AUTRE** va réagir, car moi que puis-je faire tout seul dans mon coin? Puis le tourbillon de la vie me reprend: défaitisme, résignation, égoïsme.

*Et puis, un jour, j'ai réalisé que les autres ne se lèveraient pas, que c'était à moi d'agir.*

## Sommaire:

2	Editorial & Sommaire
3-4	TURQUOISE FINANCES SA Sponsor de Mars 2013
5	Les Membres du GSCGI
6	Placements & Techniques de Gestion
7	Juristes & Fiscalistes
8	L'Avis de l'Analyste
9-10	In Globo
11	La Réunion Mensuelle du GSCGI
12	Book Review
13	Clin d'Oeil à l'Histoire Calendrier Réunions Mensuelles -- La Parole est à Vous
14	TURQUOISE FINANCES SA -- Sponsor Mars 2013

Membre de Rencontre Suisse – Nouvelle Société Helvétique, j'ai eu l'occasion de suivre leur excellent programme 2011-2012 qui traitait du lobbysme à Berne. J'ai entendu parlementaires, journalistes, observateurs, professeurs de droit et de sciences politiques nous décrire la vie des gens qui nous représentent à Berne. A chaque fois ressortait (1) le manque de temps pour tout faire et tout connaître, et (2) l'utilité des lobbyistes qui vous préparent des dossiers dont l'épaisseur et la reliure sur les 4 côtés empêchent toute lecture, tout en vous procurant la rassurante impression d'avoir fait consciencieusement votre travail. Je caricature bien sûr, mais le sens est là. Et à chaque fois la même réponse à ma question: on n'a pas vraiment le temps de chercher un contre-avis.



Je comprenais mieux dès lors comment les lobbyistes bien financés s'y prenaient pour faire passer des réformes dont je n'étais étonnamment jamais le bénéficiaire. Je me suis alors dit qu'il fallait absolument concevoir, pour les parlementaires un endroit adéquat où véritablement débattre. Peu à peu s'est ainsi dessinée l'idée d'un Cercle de Réflexion et d'Action Citoyenne, initialement baptisée CRAC.

Venons-en à cette folle année 2012, riche en événements, tragiques pour nous, puisque la capitulation en catimini de notre Présidente, entraînera fatalement prochainement la nôtre. Car, non contente de massacrer nos emplois et de sacrifier notre industrie, c'est à notre sécurité même qu'elle s'est attaquée en livrant nos noms et c'est notre honneur qu'elle piétine en livrant celui des clients qui nous ont fait confiance ou en acceptant, «rubikement» de les spolier de leur capital, pour les protéger, bien sûr. Il fallait donc agir vite. Et c'est en recherchant un nom de domaine en remplacement du CRAC déjà pris, qu'Yves Nidegger, Conseiller National, a lancé cette longue appellation **LE LOBBY DES CITOYENS** que vous pouvez maintenant aussi consulter en raccourci sur [www.lldc.ch](http://www.lldc.ch):

*Cet Éditorial continue en page 9*

## Editeur: GSCGI

**Secrétariat Général:**  
3, Rue du Vieux-Collège  
Case Postale 3255  
CH - 1211 Genève 3  
Tél. +41 (0) 22 317 11 22  
[secretariat@gscgi.ch](mailto:secretariat@gscgi.ch)

**Zürich:** sekretariat@svuf.ch  
c/o Findling Grey AG - Tél. +41 (0) 43 819 4243  
Bimenzältenstrasse 32 / Postfach 2255  
CH - 8060 Zürich-Flughafen  
**Lugano:** segreteria@gscgi.ch  
c/o Camplani & Partners SA - Tél. +41 (0) 91 921 1414  
Viale S. Francini 16, CH - 6900 Lugano

## QUAND L'ÉTHIQUE REJOINT LA RENTABILITÉ



Michel Jacques PETIT [www.turquoisefinances.com](http://www.turquoisefinances.com)



Daniel ROSSIER

Interview (*propos recueillis par Cosima F. Barone*) -- Dans le cadre de la présentation de votre fonds Immobilier, sur le viager occupé:

### 1°) *Pouvez-vous me présenter Turquoise Finances SA?*

Basé à Genève, Michel Jacques Petit dirige et gère la société de gestion de fortune Turquoise Finances SA. Parallèlement administrateur d'une société immobilière depuis plus de 12 ans, il bénéficie d'une expérience incontestable dans ce domaine et c'est donc tout naturellement qu'il s'est spécialisé dans la gestion de fonds immobiliers. Il y a 7 ans, il s'est particulièrement impliqué dans l'immobilier en viager et a dès lors brillamment entrepris de cogérer des fonds spécialisés investis dans cette activité.

La société Turquoise Finance SA est active dans les domaines de la gestion de patrimoine – gestion de fortune et placements financiers - de l'optimisation fiscale et de l'immobilier.

Turquoise Finance SA sait s'adapter au profil de ses clients afin de leur conseiller les investissements les plus justes. Notre politique tend à mettre en avant des fonds diversifiés européens, mais nous sommes les seuls à proposer un fonds d'investissement immobilier en viager occupé. La SICAV-SIF Fonds Viager Life SA offre une rentabilité à long terme supérieur à celle des autres fonds immobiliers existant déjà sur le marché. Elle permet une diversification du portefeuille de nos clients et est destinée aux investisseurs qualifiés.

### 2°) *Vous venez de lancer le premier fonds d'investissement immobilier en viager en Europe, Viager Life SA. Pourriez-vous m'expliquer son fonctionnement?*

Le viager est une pratique courante en France depuis l'Ancien Régime et qui avait pour but de pallier à la relative absence de retraite tout au long du XIXème siècle.

Il s'agit pour une personne âgée de vendre son bien et de recevoir une partie du paiement sous la forme d'un bouquet au moment de la signature. Le vendeur bénéficie en complément d'une rente mensuelle à vie et garde la jouissance du bien.

La valeur de l'objet immobilier est évaluée au prix du marché décoté de 30% du fait qu'il soit occupé. Le montant de la rente est calculé en fonction de plusieurs variables comme l'âge du vendeur, le nombre de personnes sur lesquelles repose le viager, l'espérance de vie moyenne... Lors de la libération du bien, l'acheteur devient pleinement propriétaire pour un prix global inférieur à la valeur effective

Dans le cas de la mutualisation du viager du fait de la loi des grands nombres, les statistiques se vérifient et après chaque libération la valeur vénale hors revalorisation récupérée étant supérieure au montant débloqué, le fonds réinvestira dans 2 à 3 viagers occupés. En passant à une SICAV-SIF, Turquoise Finances prévoit une plus-value supérieure notamment par l'accroissement du nombre de biens.

### 3°) *Quels seront les atouts de ce fonds et ses différences par rapport aux autres fonds que vous gérez déjà dans l'immobilier en viager?*

En multipliant par 10 par rapport aux fonds privés, le nombre de viager, le fonds bénéficiera d'un patrimoine important qui ne fera que croître, après chaque libération. Le business plan réalisé sur une période de 20 ans, confirme un rendement sur le capital investi, bien au-dessus de la moyenne des fonds immobiliers classiques. Outre une plus-value intéressante pour les investisseurs, la SICAV-SIF Fonds Viager Life SA présente l'avantage d'être décorrélée des marchés et d'avoir un taux d'endettement nul, puisque celle-ci fonctionne uniquement

CONTINUED ON PAGE 4

## QUAND L'ÉTHIQUE REJOINT LA RENTABILITÉ

CONTINUED FROM PAGE 3

avec ses fonds propres. Jusqu'à présent les fonds immobilier en viager géré étaient privés.

### 4°) Dans quels pays envisagez-vous d'acheter des biens en viager? Combien de biens composeront à terme le portefeuille de la Sicav?

La gérance du fonds s'emploie, grâce à son expérience à n'acquérir que des biens se situant sur des marchés porteurs comme Paris, pour les premières acquisitions, qui devraient être d'environ 100 pour 2013. Dans un second temps les investissements se feront aussi sur l'Allemagne, l'Italie, la Belgique et tous les pays Européens qui autorisent la pratique de la vente en Viager calquée sur le modèle français.

### 5°) Le fonds va-t-il verser un rendement?

Le fonctionnement de la Sicav est axé principalement sur la plus-value, toutefois le prospectus d'émission prévoit la possibilité de distribuer un dividende.

### 6°) Quelle performance annuelle projetez-vous?

Les investisseurs bénéficieront d'une croissance à long terme soutenue évaluée à environ 10 - 12% par an, ce taux est amené à croître en fonction de l'augmentation du patrimoine immobilier.

### 7°) A qui s'adresse ce nouveau fonds?

Ce fonds s'adresse aux investisseurs institutionnels, fonds de pension, family office, Banques, Assureurs (*assurance vie*), investisseur (*privé*) qualifié au sens des directives de la CSSF au Luxembourg.

### 8°) Qui peut souscrire?

Les investisseurs institutionnels et les investisseurs privés (investisseur qualifié), les Family Office, Banques etc... pourront bien sûr souscrire au fonds.

### 9°) Pourquoi vous spécialisez-vous dans le viager? Pourquoi d'après vous le viager dispose-t-il d'un véritable potentiel et va devenir incontournable?

L'allongement de la durée de vie et la crise économique présagent des difficultés majeures pour les régimes de retraite. Aujourd'hui, elle est devenue le centre des préoccupations. L'actualité en France nous prouve que même les étudiants manifestent des inquiétudes grandissantes face à leur avenir de futurs retraités. De nos jours on vit longtemps et les problèmes de santé apparaissent de plus en plus tard, les seniors ont des difficultés financières à cause d'une retraite insuffisante ou d'autres mieux lotis ne sont pas prêts à renoncer à leurs loisirs -

ce qui représente un coût notable - ils sont par contre tous très attachés à leur propriété. C'est donc tout naturellement que le viager occupé s'installe dans les mœurs.

Le marché potentiel est important, il suffit pour cela d'étudier les statistiques. En France, 80% des 13 millions de retraités sont propriétaires de leur logement mais les plus de 60 ans sont 70% à vivre avec une pension inférieure ou égale à 1 200 euros par mois. L'actif de ces personnes est peu liquide et le viager apparaît comme une solution. Depuis plusieurs années, les ventes en viager suivent une courbe ascendante puisque l'allocation retraite suffit rarement à couvrir les besoins.

### 10°) Pour quelles raisons est-ce un investissement éthique?

L'acquisition en viager devient un acte solidaire puisqu'il accroît significativement la qualité et le niveau de vie de nos aînés. Compléter sa pension retraite en continuant à vivre chez soi est un idéal qu'il est possible d'atteindre, sans compter que les enfants reçoivent souvent le bouquet initial en donation. L'augmentation du pouvoir d'achat des personnes âgées nourrit l'économie, agit comme un levier et diminue les inégalités.

Le développement croissant du marché du viager apparaît comme un frein à la paupérisation des aînés, c'est une manière de retrouver autonomie et dignité en améliorant le quotidien. A travers la SICAV-SIF Fonds Viager Life SA, Turquoise Finances SA souhaite contribuer à l'amélioration du niveau de vie de centaines de personnes. C'est un fonds grâce auquel l'éthique et la rentabilité se rejoignent.

### 11°) Pourriez-vous me fournir des caractéristiques essentielles sur le fonds? (Type de fonds, code ISIN, dépositaire, nom du gérant, horizon de placement, date de création, devise)?

Type de fonds: Immobilier (*Fonds Alternatif simple dont sous jacent immobilier*)

Code ISIN: LU0569699696	000056969969	Classe A
LU0569699852	000056969985	Classe I

Catégorie A: Privé (*Investisseur Qualifié*)

Catégorie I: Institutionnel

Dépositaire: ABN AMRO Bank Luxembourg

Gérant: Turquoise Finances Luxembourg

Horizon de placement: Moyen et long terme

Date de création: Avril 2012

Devise: euros

Turquoise Finances SA, Membre du GSCGI  
www.turquoisefinances.com  
mjp@turquoisefinances.com -- daniel.rossier@turquoisefinances.com

## LES MEMBRES DU GSCGI

Networking & la Vie de nos Collègues d'ailleurs

“XI<sup>th</sup> International CIFA Forum: CAN THE WORLD FINANCIAL SYSTEM BE REFORMED?”

*Members of GSCGI*

*and*

*CIFA's other national partner associations*

*are entitled to a 50% discount*

*on the regular price of the*

*FORUM.*



*Jean-Pierre DISERENS*

*Secretary-General*

*[jpdiserens@cifango.org](mailto:jpdiserens@cifango.org)*

### SAVE THE DATE

#### XI<sup>th</sup> INTERNATIONAL CIFA FORUM

CAN THE WORLD FINANCIAL SYSTEM BE REFORMED?

From April 24<sup>th</sup> to 26<sup>th</sup> 2013

Sporting d'Hiver, Monaco

With the exceptionnal participation of the  
President of ECOSOC

UNITED NATIONS ECONOMIC AND SOCIAL COUNCIL

To download the program and register, please click the link below:

[www.cifango.org/eventu.php?id=40](http://www.cifango.org/eventu.php?id=40)



**CONVENTION OF INDEPENDENT FINANCIAL ADVISORS**

A Non-Profit Foundation

A Non-Governmental Organization in special consultative status with the Economic and Social Council of the United Nations

[www.cifango.org](http://www.cifango.org)

## PLACEMENTS & TECHNIQUES DE GESTION

### Un retour aux sources nécessaire pour l'industrie alternative

*Cet article a paru une première fois dans Le Temps du 7 janvier 2013*

*Un retour aux sources nécessaire pour l'industrie alternative. Avec la crise financière, les hedge funds se sont davantage tournés vers la clientèle institutionnelle, caisses de pension et sociétés d'assurances en tête. Une quête d'actifs sous gestion qui s'est faite au détriment de la prise de risque. Et donc des rendements.*

Après une année 2011 très décevante, les hedge funds sont encore une fois restés au-dessous des attentes des investisseurs en 2012. Depuis les plus bas niveaux de mars 2009 et le début des interventions massives des banques centrales et des gouvernements, le S&P 500 (l'indice des marchés actions) a doublé alors que, dans le même temps, les hedge funds ont vu leur performance – au mieux – ennuyer les investisseurs. Bref, les fonds dits alternatifs, qui sont censés battre les indices boursiers sur un cycle entier, n'y sont plus.

Commençons par les circonstances atténuantes: les hedge funds ont été victimes de leur succès dans l'hyper-financiarisation de l'économie qui a précédé la crise. Au moment où celle-ci a débuté, en 2008, ils étaient donc trop gros par rapport à la nouvelle situation: moins de liquidités, moins d'opportunités, moins de leviers financiers, plus de réglementation (voir le nombre de cas de délits d'initiés), moins de complaisance de la part des autorités et un interventionnisme constant des banquiers centraux – pour la plupart d'anciens banquiers (les ex de Goldman Sachs) qui savent utiliser les marchés à leur guise en suivant des objectifs politiques et non plus seulement rationnels.

Ensuite, l'institutionnalisation du business – avec une part croissante des fonds de pension et des sociétés d'assurances qui ont investi dans l'industrie des hedge funds – a transformé la demande. Du coup, les gérants ont été forcés de se focaliser sur une gestion du risque très serrée – car dans ce contexte les pertes deviennent quasi inacceptables – et de favoriser la croissance des actifs aux dépens de la performance. Tout cela, couplé à des politiques de taux zéro de la part des banques centrales, a considérablement réduit les possibilités de performance à travers le portage («carry»), l'une des stratégies de base des hedge funds.

Finalement, les fondamentaux (les vrais, ceux de l'économie réelle et des analyses fondamentales des bilans, pas ceux des courtiers «sell-side» ou des banquiers centraux) ne suivant pas les mouvements de marché, la plupart des analystes ne se sont pas correctement positionnés pour profiter des rebonds successifs. Le côté «hedge» des fonds leur a ainsi coûté cher. Pour preuve, la plupart des hedge funds qui ont bien performé en 2012 sont ceux qui avaient perdu en 2011. Et vice versa. Un jeu à somme nulle, donc.



**Laurent Chevallier**

Vasken Fund Manager

Head of Research

Board Member

Eurofin Capital SA

[www.eurofincapital.com](http://www.eurofincapital.com)

Tél. +41 (0) 58 710 7200

[info@eurofincapital.com](mailto:info@eurofincapital.com)

Les seules stratégies de hedge fund à avoir tiré leur épingle du jeu sont, ironiquement, celles-là mêmes qui ont été à l'origine de la crise. On citera en exemple l'arbitrage de crédit, les opérations sur les hypothèques américaines ou sur les crédits les plus toxiques («junk bonds») et les moins liquides du marché. En fin de compte, les actifs que la Réserve fédérale américaine (Fed) a le plus soutenus.

Suite à ces déconvenues à répétition, il convient aux spécialistes du secteur de se regarder en face et de se demander quelles sont les perspectives. Il est clair, comme décrit précédemment, que la volonté de contrôler les risques à tout prix pour attirer les masses d'actifs institutionnels a créé un environnement peu propice à la prise de risque et, par conséquent, aux rendements. Or, avec des taux de couverture quasiment tous négatifs, et des taux de rendement obligataires à zéro, les rendements non corrélés des hedge funds n'ont jamais été si importants.

Mais l'industrie est désormais suffisamment mature et doit pouvoir digérer sa croissance. La solution passe donc par plusieurs étapes. Il faudra réduire les frais de gestion, augmenter les risques ainsi que la performance et aligner les intérêts. Les gérants doivent donc accepter de recentrer leurs efforts sur la performance aux dépens de la taille des actifs et de leur stabilité. Car qui ne risque rien ne gagne rien. Les gérants et leurs clients doivent accepter plus de risques et, par conséquent, plus de variabilité dans la valeur de leur portefeuille de hedge funds. Condition sine qua non pour obtenir plus de rendement.

Pour accepter plus de risques, les clients doivent recentrer leurs efforts sur l'allocation d'actifs: si les hedge funds ont sous-performé les actifs traditionnels depuis 2009, ont-ils représenté un coût substantiel pour les investisseurs...

*Cet article est disponible en version intégrale sur le website -- [www.gscgi.ch](http://www.gscgi.ch) -- en zone "membres"*

## JURISTES & FISCALISTES

### Révision partielle de la Circulaire FINMA 2009/1:

**ALTENBURGER**

#### Les gérants de fortune doivent modifier leurs mandats de gestion



**Me Stéphanie Hodara El Bez**

est avocate au Barreaux de Genève et New York et est associée de l'Etude ALTENBURGER LTD legal + tax. Elle est responsable du Team Banking and Finance du bureau genevois de cette Etude. Me Hodara El Bez conseille des banques, des négociants en valeurs mobilières, des gestionnaires de placements collectifs et des gérants indépendants dans les domaines contractuels et réglementaires. Elle les assiste également dans le cadre de procédures nationales et internationales.



**Me Cecilia Peregrina**

est avocate au barreau de Genève et est titulaire d'un LL.M en droit bancaire et financier de l'Université de Boston. Elle travaille en tant que collaboratrice dans le team Banking & Finance de l'Etude ALTENBURGER LTD legal + tax. Elle s'est spécialisée dans le domaine réglementaire applicable aux gestionnaires indépendants et aux placements collectifs de capitaux. Elle assiste également des intermédiaires financiers et leurs clients dans le cadre de procédures civiles et pénales. Elle enseigne en outre le droit commercial dans le cadre de la formation des clercs d'avocats et de notaires.

#### I. Contexte général de la révision partielle de la Circulaire FINMA 2009/1 «Règles-cadres pour la gestion de fortune»

La récente décision du Tribunal fédéral en matière de rétrocessions a été abondamment commentée par la doctrine et la presse. En substance, notre Cour suprême a estimé que le principe d'obligation de restitution des rétrocessions, développé dans le cadre de la jurisprudence pour les gérants externes, doit également s'appliquer aux banques agissant comme gérants de fortune pour leurs clients.

Le Tribunal fédéral a toutefois encore laissé ouverte la possibilité pour les clients de renoncer à la restitution de ces rétrocessions, pour autant qu'une information claire et précise leur soit fournie par la banque s'agissant des paramètres de calcul des rétrocessions et du montant prévisible de celles-ci compte tenu de la rémunération globale perçue par la banque. Le client doit pouvoir ainsi être en mesure de déterminer l'étendue des éventuels conflits d'intérêt pouvant résulter de la perception de ces prestations de tiers.

Cet arrêt a été suivi de la publication d'une nouvelle Communication FINMA 41 sur les rétrocessions. La FINMA a en effet estimé que l'exigence de la garantie d'une activité irréprochable «*passer par le respect rigoureux des obligations civiles déterminantes*».

Les prises de position des banques ont varié suite à l'arrêt du Tribunal fédéral et à la Communication FINMA. Certaines, comme l'UBS, ont annoncé qu'elles renonceraient à l'avenir aux rétrocessions, en contrepartie toutefois d'une augmentation des frais fixes de gestion.

Dans ce contexte, la révision de la Circulaire FINMA 2009/1 «**RÈGLES-CADRES POUR LA GESTION DE FORTUNE**» s'imposait afin notamment de l'adapter à ces nouvelles exigences en matière de rémunération des gérants.

Par ailleurs, la révision de la **LOI SUR LES PLACEMENTS COLLECTIFS DE CAPITAUX (LPCC)** et son Ordonnance (OPCC) entrera en vigueur le 1er mars 2013. Cette révision a en particulier profondément modifié les notions de «distribution» et d'investisseur qualifié, de sorte que la Circulaire FINMA 2009/1 doit également être adaptée à ces modifications législatives.

Ainsi, en date du 7 février 2013, la FINMA a mis en consultation jusqu'au 3 avril 2013 un projet de modification de la Circulaire FINMA 2009/1.

La révision de cette Circulaire aura un impact sur l'activité des gérants et leur rémunération et nécessitera la révision de leurs mandats de gestion.

#### II. Eléments essentiels de la révision partielle de la Circulaire 2009/1

A titre liminaire, il convient de rappeler que la Circulaire 2009/1 a pour but de fixer des standards minimaux servant de référence aux organisations professionnelles, dont les membres sont actifs dans le domaine de la gestion de fortune, pour édicter ou adapter leur code de conduite.

Les principaux amendements de la Circulaire 2009/1 peuvent être résumés comme suit:

##### A. Profil de risque

Les règles sur l'établissement du profil de risque du client sont précisées. Il sera dorénavant obligatoire d'établir un profil de risque qui devra contenir à tout le moins des informations précises concernant:

- la propension (*subjective*) au risque du client; ...

*Cet article est disponible en version intégrale sur le website -- [www.gscgi.ch](http://www.gscgi.ch) -- en zone "membres"*

**L'AVIS DE L'ANALYSTE**

**A Trillion Dollar Coin: Absurd Or Possible?**



*"This article includes more historical graphs courtesy of www.thechartstore.com and was originally published in the INFÉRENTIAL FOCUS #221 -- www.finarc.ch"*

Cosima F. Barone, c.barone@finarc.ch

There is little nowadays in the global media about the U.S. "fiscal cliff". Everyone seems to believe that the problem does not exist anymore. Or, does it? Early January, the U.S. Congress approved a bipartisan budget deal negotiated with the White House in order to avert the "fiscal cliff" (*sharp spending cuts and across-the-board tax rises*). What actually happened at the time was that the most difficult budget negotiations, over spending cuts, had in effect been postponed for a couple of months. The U.S. Federal debt keeps growing, hitting in fact its borrowing limit. Funding government operations for the rest of the year has again become a priority for the Obama administration.

The graph shown here indicates that the U.S. Federal Debt has been growing at an annual 8.8% pace since 1889 to present. By extending this historical trend into the future, the U.S. Federal Debt can be expected to reach \$20 trillion in a couple of years and \$30 trillion before the end of the decade, a lot higher than the current \$16.4 trillion. Incidentally, the U.S. total Federal Debt is already greater than the existing "debt ceiling" approved by Congress.

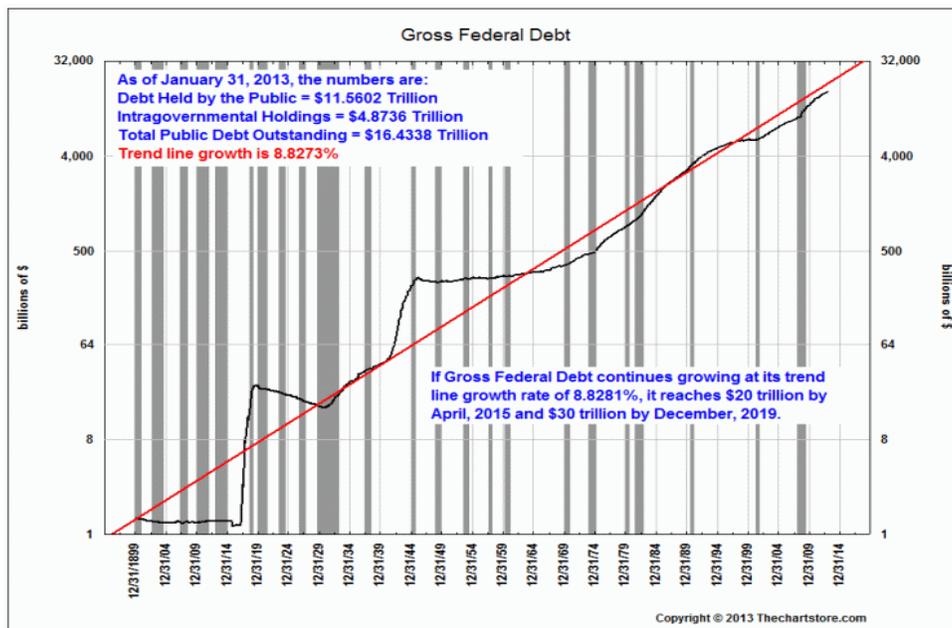
Before March, therefore, global investors will hear again about the U.S. "fiscal cliff" problem, as the U.S. Treasury is expected to run out of funds to pay its bills between February 15 and March 1!

Suddenly an increasingly heated debate emerged in Wall Street, suggesting that *the Obama administration Treasury could mint a \$1 trillion platinum coin and deposit it with the central bank (Federal Reserve) as a guarantee for an equal amount of money that it would get from the Fed to pay its operative debts.* This highlights the growing unease in Washington about the debt limit, the confrontation over increasing it, the large spending cuts that Republicans are requesting in exchange for raising the limit, and opening the debate about a possible alternative. I believe that the most important question raised here is: *who is truly empowered to issue money? Is it only the central bank? Can the Treasury issue money as well? Imagine what is at stake: national debt-free money*

**creation!** After centuries of heated debates over who should create the nation's money supply, all that is left with the U.S. Treasury by Federal law is the ability to mint platinum "commemorative" coins. Curiously enough, the U.S. Congress and the U.S. Treasury agree when the Federal Reserve prints "fiat" money. But when it was proposed that a \$1 trillion platinum coin would be minted by the U.S. Treasury, Fed Chairman Ben Bernanke quickly declared that the central bank (*the official representative of banks*) would not accept the Treasury's coin as "legal tender". The debate, therefore, did not go far since on January 12, 2013, it was publicly announced that the U.S. Treasury and the Federal Reserve were not going to pursue the plan to mint a trillion dollar platinum coin as a device to avoid the debt ceiling.

The inference here is crystal clear: the central bank can create money out of thin air and lend it at near "zero" cost (*Fed Funds*) to commercial banks to be re-lent to the public and the government at market interest rates. At the same time, the government cannot create the money itself,

debt- and interest-free! This is yet an additional way to understand that "banks" have the power in society, not the "people". In other words, those who create the nation's money control the nation! Nowadays, the bank-created money (*including the electronic money*) represents the largest bulk of M3 and it can be lent at profit to the people, while the "people's money" (*coins*) compose less than one ten-thousandth of M3. Yet, dreaming of debt-free nations could not be mere utopia in the U.S. and elsewhere. Prosperous welfare-state nations across the planet are drowning under huge debt loads. If governments regained the power to issue money, hopefully the money would be injected into the real economy. In order to prevent inflation, governments would be authorized by the "people" to spend on goods and services only up to the point when full employment is achieved, but no further. Why not imagine a brave "new" world economy with a sound financial system, where the people are sovereign? Banks' power is too large and unproductive, most would agree!



CONTINUED FROM PAGE 2

- «**LE**» parce que c'est le seul projet de ce genre
- «**DES CITOYENS**» parce que c'est le reflet des préoccupations de tous les citoyens
- «**LOBBY**» parce que si tel était le cas, il accepterait de nous accréditer comme lobbyiste au Parlement.

C'est ainsi qu'est né **LE LOBBY DES CITOYENS**, 1er lobby anti lobbies jamais créé, destiné à représenter les intérêts des citoyens et des PME, incapables de se défendre.

J'ai commencé par suivre, en invité, la session d'automne des chambres fédérales. J'ai réalisé que les gens qui y siègent ne font qu'appuyer sur des boutons, en exécution fidèle de consignes de vote décidées en amont, dans des Commissions où s'affairent ces fameux lobbyistes aux moyens financiers considérables. Yves Nidegger, ça tombe bien est justement Président de l'une des plus importantes de ces commissions: celle des Affaires juridiques du Conseil National.

En tant que patron d'entreprise, et en tant que Président du Club des Gestionnaires, j'ai tout naturellement immédiatement orienté les démarches du Lobby des Citoyens sur notre profession. Suite au séminaire 2012 de l'OAR-G, auquel j'ai «volontairement» participé comme tous ceux ici présents qui y sont obligés, et suite aux déclarations des vestales fédérales venues nous annoncer comment elles allaient mettre à mort notre industrie, j'ai immédiatement tenté d'initier un rapprochement stratégique avec tous les acteurs de notre profession, à savoir l'ASG, le GSCGI, le Groupement patronal et l'ARIF. C'est dans ce contexte que, début mai 2012, est sorti le reportage de Myret Zaki dans BILAN sur Suisse Respect, qui a eu l'inestimable mérite de nous remonter le moral et de nous rassurer que nous ne sommes pas tout seuls à nous battre. Merci, donc, à Flavien de Muralt et à ses collègues.

Depuis cette date, **LE LOBBY DES CITOYENS**, le **CLUB DES GESTIONNAIRES** et le **GSCGI** travaillent en parfaite osmose et gardent un contact régulier avec **SWISS RESPECT**, qu'à nouveau aujourd'hui nous appelons à nous rejoindre. Hélas aussi, certains comme l'ASG et l'ARIF continuent de faire cavalier seul, sans parler de l'OAR-G qui suit clairement une voie contraire, sur laquelle il serait bon et grand temps de s'interroger. Notre collaboration avec le GSCGI a permis de créer une ligne d'alarme immédiate entre le dernier maillon de la chaîne, nous autres les gestionnaires justement, et le 1er de la chaîne, la Commission des Affaires juridiques du national, grâce à Me Nidegger qui a accepté de présider la commission de veille juridique du GSCGI.

Depuis l'automne dernier, avec bon nombre d'entre vous, nous nous sommes battus contre RUBIK et avons soutenu le référendum de l'ASIN qui est toujours en recours auprès du Tribunal fédéral, ce qui n'empêche nullement la Confédération (en l'occurrence l'Administration fédérale des Contributions),

évoquant rien moins que l'intérêt supérieur de la nation, d'aller de l'avant avec la mise en vigueur du RUBIK anglais le 1er janvier 2013 et le versement des 500 millions de francs promis. Ainsi quel que soit l'issue du recours, comme avec l'autorisation de livraison des noms des clients UBS, on ne pourra au plus que confirmer l'illégalité de la démarche tout en observant que les noms déjà livrés ou le paiement étant déjà effectué, le dossier peut être refermé. Et vive la démocratie directe. La raison d'Etat opposée à la Volonté du Souverain, intéressant sujet d'étude!

Je sais que bon nombre d'entre vous pensent qu'il est trop tard et vous avez bien raison de chercher ailleurs des alternatives de sauvegarde de votre entreprise. Je suis toutefois d'avis que la défaite n'est pas inéluctable, qu'on peut et qu'on doit encore se battre. Et que c'est plus facile de la faire ici en Suisse, sur notre terrain que nous connaissons. Raison pour laquelle nous avons à nouveau pris position dans Banque & Finance, ce mois-ci, dans ce qui devait être un Pour & Contre RUBIK dont seul le "Contre" est resté, Monsieur Odier, initialement prévu pour soutenir le "Pour" ayant sans doute estimé inutile de gaspiller un temps précieux à ergoter avec des gestionnaires moribonds, fossilisés dans un monde révolu où l'on se préoccupait encore d'éthique et de bons sens.

Lors de la session d'hiver, Le Lobby des Citoyens a fait son entrée officielle dans la Salle des pas perdus des chambres fédérales. Nous avons décidé de soutenir l'initiative "SAUVEZ L'OR DE LA SUISSE" et avons publié notre première étude sur le sujet en collaboration avec plusieurs spécialistes de l'or, parmi lesquels le Club des Gestionnaires, justement conseiller et compliance d'un fonds sur l'or, et Me Giacomo Gianella, de l'étude Bizzozero, proche de Swiss Respect, chaud-bouillant et hyper documenté sur le sujet, qui nous a rédigé le texte final de notre argumentaire. A l'arraché, le 14 décembre, dernier jour de session, nous avons eu l'honneur de signer ce texte sous entête du Conseil National aux côtés d'Yves Nidegger en tant que Président de la Commission des Affaires juridiques du Conseil national et de Luzi Stamm, Conseiller national argovien, en tant que Co-président du Comité d'initiative. A noter ici que ces deux parlementaires ont accepté de mettre en veilleuse leur appartenance politique pour faire ressortir la vocation citoyenne et non politique de la démarche du Lobby des Citoyens. C'est ce texte que Cosima F. Barone vous a transmis il y a quelques semaines avec le Wealth Gram (#12 - janvier 2013).

C'est cette initiative qui fait l'objet de ce lunch-débat d'aujourd'hui (8 février 2013) et vous avez en face de vous, pour répondre à toutes vos questions, à la fois ceux qui ont signé et ceux qui ont participé à la recherche et à la rédaction de ce document.

**MARC R. STUDER**  
*Lobbyiste accrédité à Berne du Lobby des Citoyens  
Administrateur de Patrimoine & Gestion SA,  
Président du Club des Gestionnaires*

IN GLOBO CONTINUED ON PAGE 10

## “CHF 1.25 Mia ou la malédiction des principaux protagonistes américains de l'accord de 1998 sur les fonds en déshérence avec les banques suisses”

Saviez-vous que le fameux avocat Ed Fagan à la tête de la plainte de “class action” dirigée contre les banques suisses est désormais interdit de pratique à New York pour avoir été reconnu coupable en 2009 d'avoir détourné l'argent de ses clients. Il s'est vu retirer l'année précédente sa licence à New York et a fait faillite en Floride!

Quant'à Israel Singer, un des responsables du Congrès juif mondial, artisan féroce de la défaite des banques suisses, il s'est retrouvé accusé par le Président de cette haute instance de “s'être servi dans les caisses pendant longtemps”. Il a même été interdit en 2006 de toute pratique de responsabilités financières par le Procureur général de l'état de New York et condamné à restituer USD 300'000 empochés illégalement.

Comme quoi, selon le dicton, “l'argent ne fait pas toujours le bonheur”. Peut-être est-ce encore plus vrai s'il est le fruit d'un chantage, d'une extorsion savamment orchestrée par des mandataires animés principalement par le seul appât du gain (USD14 Mio. d'honoraires payés aux avocats).

Soulignons quand même que cette action n'a été dirigée que contre les banques suisses parce que, sur l'ensemble des banques internationales incriminables (dont certaines banques américaines), les banques suisses étaient les seules à n'avoir pas fermé les comptes et reversé ces fonds en déshérence à leur état comme l'autorise, après un délai de prescription de 10 à 15 ans, la législation de la plupart des autres états.

Quel bel exemple de réputation et de moralité pour ces opportunistes donneurs de leçons et pourfendeurs des banquiers suisses!

Domage que nos hautes autorités politiques Suisses n'aient pas su profiter de cette information et communiquer; ceci leur aurait peut-être permis d'être en meilleure position pour négocier et atténuer les autres attaques qui ont suivie sur la forme de son secret bancaire, sur les régimes fiscaux privilégiés pour les holding de sociétés étrangères, ainsi que sur la fiscalité des personnes étrangères résidentes en Suisse au bénéfice de forfaits fiscaux.

**Philippe KRESSE**  
Vice-Président du GSCGI  
INVESTCAP  
p.kresse@invest-cap.ch  
www.invest-cap.ch

## The German withdrawal of gold reserves from France and New York begs more questions than answers...

Ian McAvity, CMT, has been writing his “Deliberations on World Markets” since 1972. Although principally a technical analyst with almost five decades experience in the world of finance, Ian is also a seasoned expert in gold fundamental analysis, the relationship between gold mining and gold bullion, and the hystorical cycles of the shiny metal.

In his “Deliberations on World Markets” of February 13, 2013, he wrote: *Quote... The German withdrawal of some gold reserves from France and new York begs more questions than answers in respect to how much physical gold the NY Fed actually holds as opposed to paper gold receivables for gold that may have been swapped out & sold. But IMF rules dictate the Gold and Gold Receivables are a one-line entry. No corporation in the world could get away with that for its unaudited assets... I'll stick with gold to preserve long term purchasing as global exchange rates attempt to price in the unfolding, scary new realities. ...Unquote*

Incidentally, Ian began his “Deliberations on World Markets” of February 13, 2013, with the following quotation: *Quote... The greatest triumph of the banking industry wasn't ATMs or even depositing a check via the camera of your mobile phone. It was convincing Treasury and Justice Department officials that prosecuting bankers for their crimes would destabilize the global economy.” Barry Ritholtz ...Unquote*

Ian added: *Quote... The “TBTF” banks (too big to fail) of 2007 are bigger now & have largely deferred or neutered most of the new rules to rein them in. Does anyone really believe there was only one “London Whale” operating in the bowels of JPM? And HSBC, the biggest bank in the world got a wrist-slap fine to settle every financial crime imaginable under US law, from laundering drug money, financing Iran around the sanctions & rigging LIBOR rates. The system is hopelessly corrupted & systemic financial risk now is greater than 2007. ...Unquote*

\*\*\*

*“Ian McAvity is one of the founders of Central Fund of Canada in 1983, a \$7 billion fund invested in physical gold and silver, also kept safely in Canada! Ian continues to serve as Lead Director of Central Fund.”*

[imcavity@yahoo.com](mailto:imcavity@yahoo.com)

Cosima F. BARONE, Membre du Conseil du GSCGI, [c.barone@finarc.ch](mailto:c.barone@finarc.ch) - [www.finarc.ch](http://www.finarc.ch)

## LA REUNION MENSUELLE DU GSCGI

Février 8, 2013/Genève: Débat "Où est passé l'Or de la BNS?"

*Autour de ce sujet se sont réunis le GSCGI, Le lobby des Citoyens, Swiss Respect, le Club des Gestionnaires, et les intervénants suivants:*

- Me Yves Nidegger, Conseiller National Genève & Président de la Commission des Affaires Juridiques du Parlement
- Monsieur Giacomo Gianella, Partner, BRP Bizzozero & Partners SA
- Monsieur Flavien de Muralt, Membre du Comité de Swiss Respect, Partner et Gérant de Patrimoine c/o Bruellan
- Monsieur Marc. R. Studer, Fondateur de «Le lobby des Citoyens», Président du Club des Gestionnaires, et Administrateur de Patrimoine & Gestion SA

*Moderateur: Monsieur Pierre Christodoulidis, Fondateur et Président d'honneur du GSCGI*

La crise économique et financière désormais s'invite dans tous les débats des cercles d'investisseurs autour de la planète. Le débat de ce jour n'a pas démenti cette tendance mondiale. Le modérateur, Monsieur Pierre Christodoulidis, a démarré la séance par une description historique de la crise actuelle sous ses diverses facettes et, avec maestria, a dessiné le chemin de la discussion du jour. Il n'y aurait point de réflexion profonde autour de la position "or" des réserves stratégiques des divers pays si la crise ne s'était pas invitée dans la vie de tout un chacun, gouvernements et citoyens. Le débat a été riche et fort documenté.

### Le lobby anti-lobby

En premier, Monsieur Marc R. Studer explique pourquoi et comment "LE LOBBY DES CITOYENS" est né, tout en soulignant la collaboration efficace développée entre les diverses associations et organismes qui sont autour de la table ronde de ce jour. Le lecteur trouvera son intervention détaillée dans l'Éditorial de la présente édition du **WEALTH GRAM** (voir en page 2 et 9).

Il est à noter également que le texte, ainsi que le formulaire de signatures, de l'initiative populaire fédérale "SAUVEZ L'OR DE LA SUISSE" peuvent être consultés sur le site web [www.lldc.ch](http://www.lldc.ch) (Le Lobby des Citoyens) et sur le site web du GSCGI -- [www.gscgi.ch](http://www.gscgi.ch) -- (à consulter dans le *Wealth Gram* #12 de Janvier 2013).

Les nombreux échanges entre intervenants et participants ont ouvert diverses pistes de réflexion. Monsieur Pierre Christodoulidis indique, d'ailleurs, que divers pays voisins s'inquiètent tout autant que les citoyens suisses de l'existence même de leurs réserves en "or" déposées auprès de banques centrales de pays étrangers.

Récemment, l'Allemagne a même décidé de rapatrier en sol germanique une partie de ses réserves "or" entreposées en France et aux USA. Le temps que prendra ce rapatriement...

Cosima F. BARONE

*Cet article est disponible en version intégrale sur le site -- [www.gscgi.ch](http://www.gscgi.ch) -- en zone "membres" FINARC SA, Membre du Conseil du GSCGI, [www.finarc.ch](http://www.finarc.ch) -- [c.barone@finarc.ch](mailto:c.barone@finarc.ch)*

Février 22, 2013/Genève: Loi sur les Services Financiers...

Prof. Luc Thévenoz, Centre de Droit Bancaire et Financier

Le ton de sa présentation est donné d'emblée par le Professeur Luc Thévenoz: la protection accrue de l'investisseur se traduira par une profonde transformation de la profession "gestion de fortune" tout en nous assurant que cette profession ne va pas disparaître des ciels suisses et que les gestionnaires indépendants continueront à exister dans la place financière de notre pays.

### Quadruple crise

Le 18 février 2013, le Département Fédéral des Finances (DFF) a lancé une consultation autour d'une future **LOI SUR LES SERVICES FINANCIERS (LSFIN)** qui pourrait voir le jour dans une année. Il s'agit essentiellement d'un débat ouvert par les autorités bernoises sur la situation de la place financière suisse face à la quadruple crise dans laquelle la Suisse se trouve depuis 2007.

Il mentionne en premier lieu la problématique de la dette sous toutes ses facettes (*privée, des banques, souveraine et la perte d'actifs sans risque*). En second, on ne peut ignorer l'aspect fiscal qui frappe les états et leur façon de collaborer ou non à ce niveau (*les états ont sauvé les banques; les états sont en manque de recettes fiscales suite à la crise économique et financière; depuis 2000 les états étudient une forme de collaboration fiscale -- défis majeur -- mais il serait peu réaliste de s'imaginer un retour au "statu quo ante"*). Le troisième aspect de la crise est de nature réglementaire, un véritable tsunami dû à la multiplication de règles...



*Cet article est disponible en version intégrale sur le site -- [www.gscgi.ch](http://www.gscgi.ch) -- en zone "membres" Cosima F. BARONE - Membre du Conseil du GSCGI - [c.barone@finarc.ch](mailto:c.barone@finarc.ch) - [www.finarc.ch](http://www.finarc.ch)*

**BOOK REVIEW**

**Il Grande Imbroglione & Il Grande Imbroglione 2, dell'Onorevole Renato Brunetta**



“Questo volume è stato chiuso il 2 agosto del 2012, il giorno stesso della riunione del direttivo della BCE, in cui si dovevano assumere decisioni fondamentali per la sopravvivenza dell'euro. Purtroppo, come da molti previsto, queste determinazioni non sono state prese, o prese solo in

parte. Ancora una volta è prevalsa la logica del rinvio, in ossequio al conflitto esistente all'interno dell'eurozona: da una parte i falchi del nord Europa, con la Germania in testa, dall'altra i paesi sotto attacco speculativo. Dalla lettera della Banca centrale europea al governo italiano del 5 agosto 2011 è passato, dunque, esattamente un anno, un anno di crisi finanziaria, politica; un anno di recessione, di miopie, egoismi, errori, di forzature alla fisiologica dialettica democratica, in cui l'idea stessa di Unione europea sembra gravemente messa in discussione. Risposte poche, in tanti inutili vertici. Un anno che rischia di trasformare l'Italia in una piazza dove predatori con la tripla A potranno fare shopping a buon mercato. Ma tutto è ancora possibile: tanto la tempesta perfetta che tutto travolge e spazza via, quanto il ritorno della coesione e della volontà di andare avanti con la moneta unica e più Europa. Speriamo bene”.



“Ho voluto raccontare la crisi che hanno vissuto l'Italia e l'Europa come una sorta di diario di bordo iniziato nei giorni della caduta del governo Berlusconi. Tutto accadeva in fretta, in maniera all'apparenza ineluttabile: noi, la maggioranza del 2008, cacciati via in malo modo, additati al pubblico ludibrio per aver portato il paese sull'orlo del baratro; le sinistre, pronte a sostituirci, ma senza il coraggio di farlo. In mezzo, i tecnici a raffreddare la transizione, che entrano nel palazzo con la giustificazione fasulla di più competenza e più credibilità. Da allora è trascorso più di un anno che ha visto susseguirsi riforme sbagliate, provvedimenti inutili o, più semplicemente, norme di ordinaria amministrazione. Ho vissuto tutto questo come un brutto sogno. Ho sentito il bisogno di spiegare l'imbroglione dello

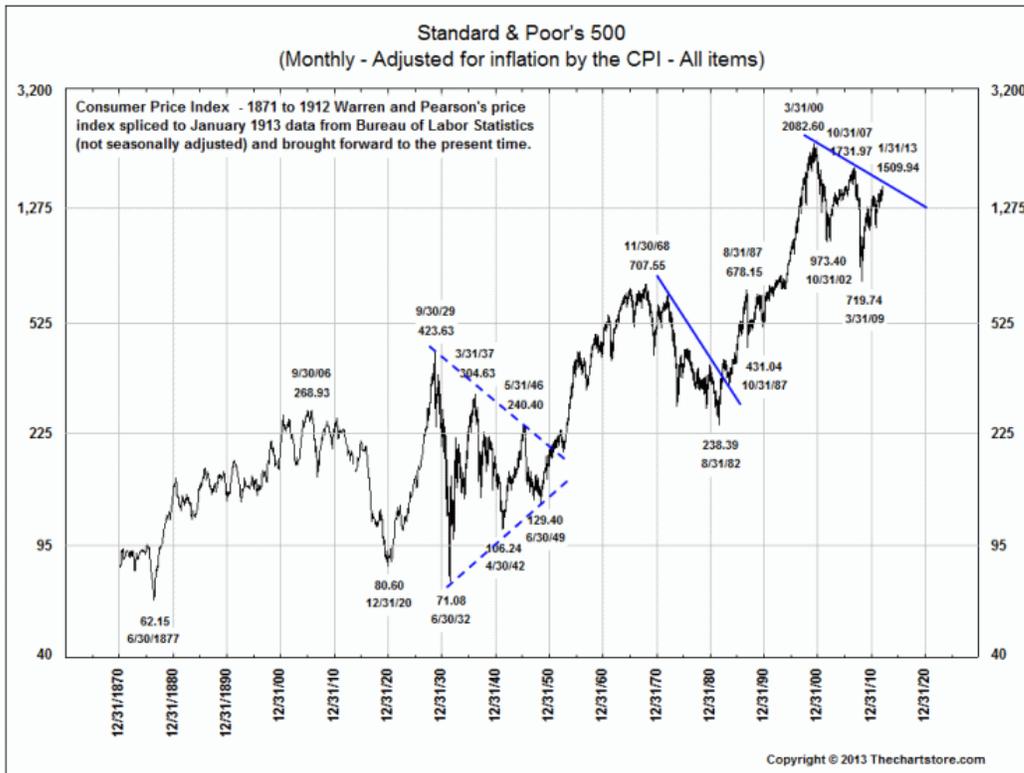
spread, chiarire l'origine della speculazione finanziaria, evidenziare chi ci ha guadagnato e chi ci ha rimesso, i tanti errori fatti, le ingenuità, gli inutili conflitti interni, per testimoniare la verità, la verità dei fatti fondamentale per ogni futura convivenza civile. Finalmente questa verità comincia a venire a galla e siamo in campagna elettorale. È la democrazia. La democrazia vince sempre. La democrazia ha sempre ragione”.

*L'autore, On. Renato Brunetta, Professore Ordinario di Economia del Lavoro presso l'Università degli Studi di Roma, Tor Vergata, è parlamentare alla Camera dei Deputati, eletto ad aprile 2008 nel collegio Veneto II, nella lista del Popolo della Libertà. Da maggio 2008 a novembre 2011 è stato Ministro per la Pubblica Amministrazione Innovazione del Governo italiano, XVI legislatura. Attualmente è membro della V Commissione Bilancio, tesoro e programmazione della Camera dei Deputati. Da 1999 ad aprile 2008 è stato Deputato al Parlamento Europeo, eletto nelle liste di Forza Italia ed iscritto al grupcoperto l'incarico di Vicepresidente della Commissione per l'Industria, la Ricerca e l'Energia. L'On. Renato Brunetta è autore di numerose pubblicazioni scientifiche, in materia di economia del lavoro e relazioni industriali.*

**Cosima F. BARONE**  
Membre du Conseil du GSCGI  
FINARC SA -- www.finarc.ch  
c.barone@finarc.ch & cfb@gscgi.ch

## CLIN D'OEIL À L'HISTOIRE

### What's ahead?



...historical graph, featuring the inflation adjusted S&P 500 (*monthly*) from 1870 to present, is the evidence that since 2000 equity prices are in the midst of an ongoing structural crisis, which in my opinion has not yet ended. To the contrary, the final fall, which will call the end of the current crisis and eventually lead to a major and sustainable rebound, is still ahead of us...



*“ as published in the INFERENCE FOCUS #221 -- www.finarc.ch ”*

*Historical Graph:  
courtesy of Ron Griess -- The Chart Store  
www.thechartstore.com*

Cosima F. BARONE  
FINARC SA

Membre du Conseil du GSCGI,  
www.finarc.ch -- c.barone@finarc.ch

## CALENDRIER DES PROCHAINES REUNIONS MENSUELLES

Mars 26, 2013/Genève -- Orateur: M. Riccardo Sansonetti, Chef Section Criminalité Financière - SIF - Berne

Avril 12, 2013/Genève -- Orateur 1er sujet: Me François Roger Micheli -- Étude Python & Peter, Genève  
Orateur 2ème sujet: Dr. Michel Roch, CEO -- GoldenTech.ch

Avril 24-26, 2013/Monaco -- XI<sup>th</sup> International CIFA Forum: Can the World Financial System be reformed?

Mai 24, 2013/Genève -- Orateur: to be announced

Réservez ces dates !

Les thèmes de Conférence sont communiqués par invitation et sur le site du Groupement -- www.gscgi.ch  
Non-Membres bienvenus -- Inscrivez-vous !

## LA PAROLE EST A VOUS

Le Conseil du GSCGI et le Comité de Rédaction de “The IFA's Wealth Gram” invitent les Membres et Partenaires du Groupement à partager leur expérience et connaissance avec les collègues en fournissant des articles sur des thèmes divers: (a) actualité, (b) techniques de gestion, (c) analyse fondamentale, technique et globale, (d) fiscalité, (e) régulation, etc. Annoncez et adressez vos écrits à [wealthgram@gscgi.ch](mailto:wealthgram@gscgi.ch) le plus rapidement possible. Les non-Membres également peuvent fournir des articles et sponsoriser Wealth Gram.

**SOUHAITEZ-VOUS ÊTRE LE SPONSOR D'UN PROCHAIN NUMÉRO MENSUEL ?**

**RÉSERVEZ SANS TARDER LE NUMÉRO QUI VOUS INTÉRESSE !**

[WEALTHGRAM@GSCGI.CH](mailto:WEALTHGRAM@GSCGI.CH)

## LE SPONSOR DE MARS 2013

**TURQUOISE FINANCES SA -- [www.turquoisefinances.com](http://www.turquoisefinances.com)**

*Depuis plus de quinze ans, Turquoise Finances SA s'est taillée une solide réputation  
parmi les sociétés financières européennes.*

*Nos gestionnaires sont des experts internationaux reconnus en matière de gestion de patrimoine,  
qu'il s'agisse de gestion de fortune et placements financiers,  
d'optimisation fiscale ou encore d'immobilier.*

*Nous maîtrisons bien sûr parfaitement les techniques modernes de gestion financière,  
mais nous plaçons l'Homme au coeur de nos préoccupations.*

*Nos valeurs éthiques sont basées sur la confiance, la transparence et l'efficacité.*



**TURQUOISE FINANCES SA**  
Boulevard Georges-Favon 3  
1204 Genève (CH)

Tél. +41 22 319 06 21  
Fax +41 22 310 45 05  
[www.turquoisefinances.com](http://www.turquoisefinances.com)